



# PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE

## Mercredis

# Année 2025-2026

Accueil de loisirs  
élémentaire

Enfants de 6 à 10 ans



# SOMMAIRE

<b>1. La structure</b>	<b>p.3-5</b>
1. Description	
2. Équipe d'encadrement	
3. Équipes techniques	
<b>2. Projet éducatif et Plan Mercredi</b>	<b>p.6-7</b>
<b>3. Projets d'animation</b>	<b>p.8</b>
<b>4. Intentions pédagogiques et évaluation</b>	<b>p.9-10</b>
<b>5. Fonctionnement de la structure</b>	<b>p.11-12</b>
1. Organisation en groupes d'âges	
2. Temps d'accueils	
3. Journée-type	
4. Restauration	
<b>6. Hygiène et sécurité</b>	<b>p.13</b>

# 1. La structure

## 1. Description

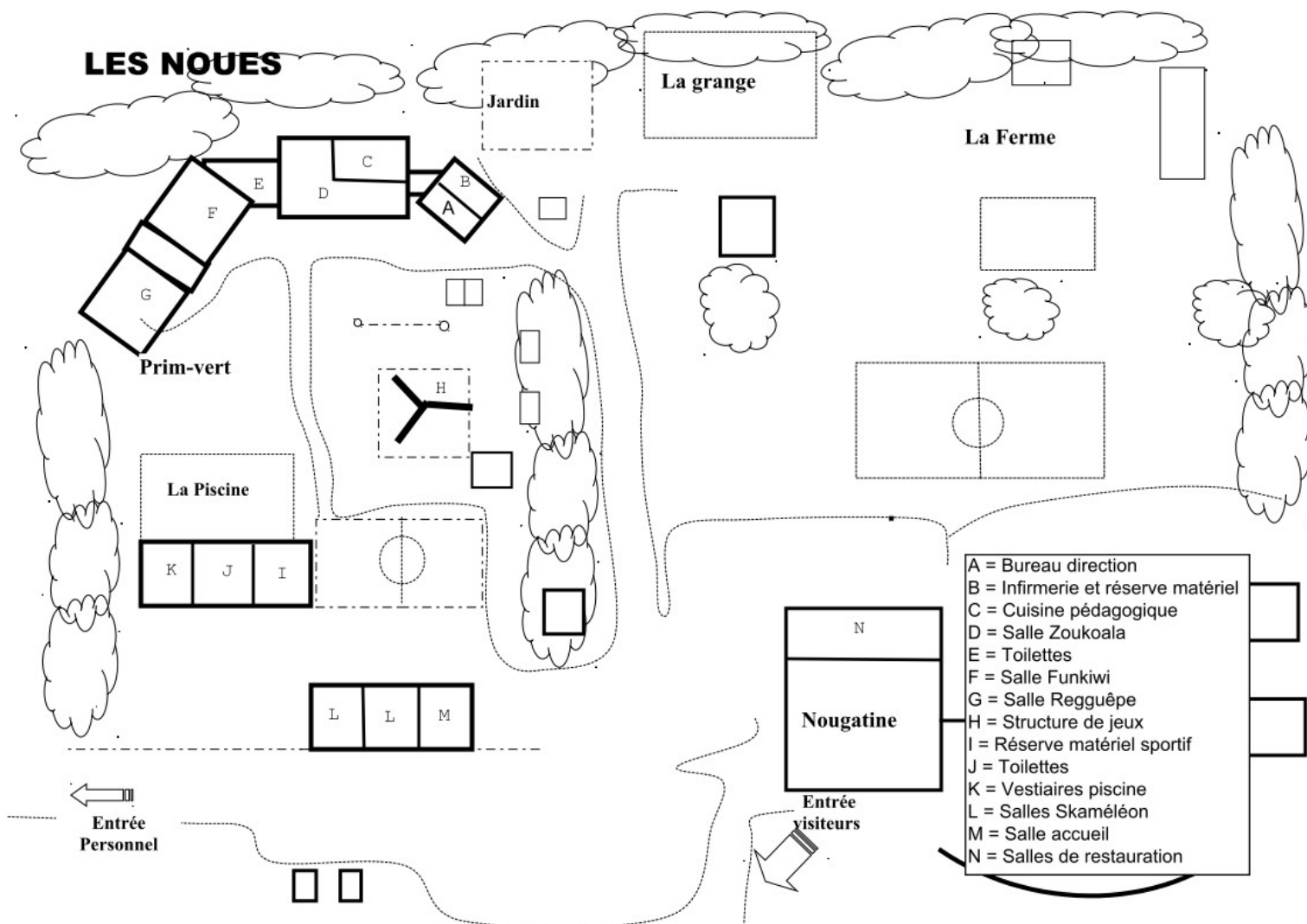
Implanté à six kilomètres du centre-ville de Cholet, l'ALSH Prim-Vert, localisé sur le site de l'étang des Noues, fait partie du service « Cholet Animation Enfance » de la Ville de Cholet.

Il est ouvert les mercredis en accueil périscolaire, pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.

Le centre partage avec l'ALSH maternel « Nougatine » un espace de 22 ha où se mêlent bois et prairie. L'ALSH Prim-Vert est composé de 2 bâtiments préfabriqués et d'un bâtiment plus récent, qui constituent : 6 salles d'activités, une cuisine pédagogique et une partie administrative (bureau et infirmerie). L'implantation d'une piscine sur le site, offre une vraie plus-value au projet du centre sur la période estivale.

Les espaces de restauration communs aux 2 structures (maternelle et primaire) se situent dans l'enceinte du Centre Nougatine.

La Maison de la Nature apporte également un atout majeur à l'accueil collectif de mineurs en proposant des animations nature en lien avec la faune et la flore, grâce au cadre naturel et à la ferme pédagogique implantée dans l'enceinte de la structure.

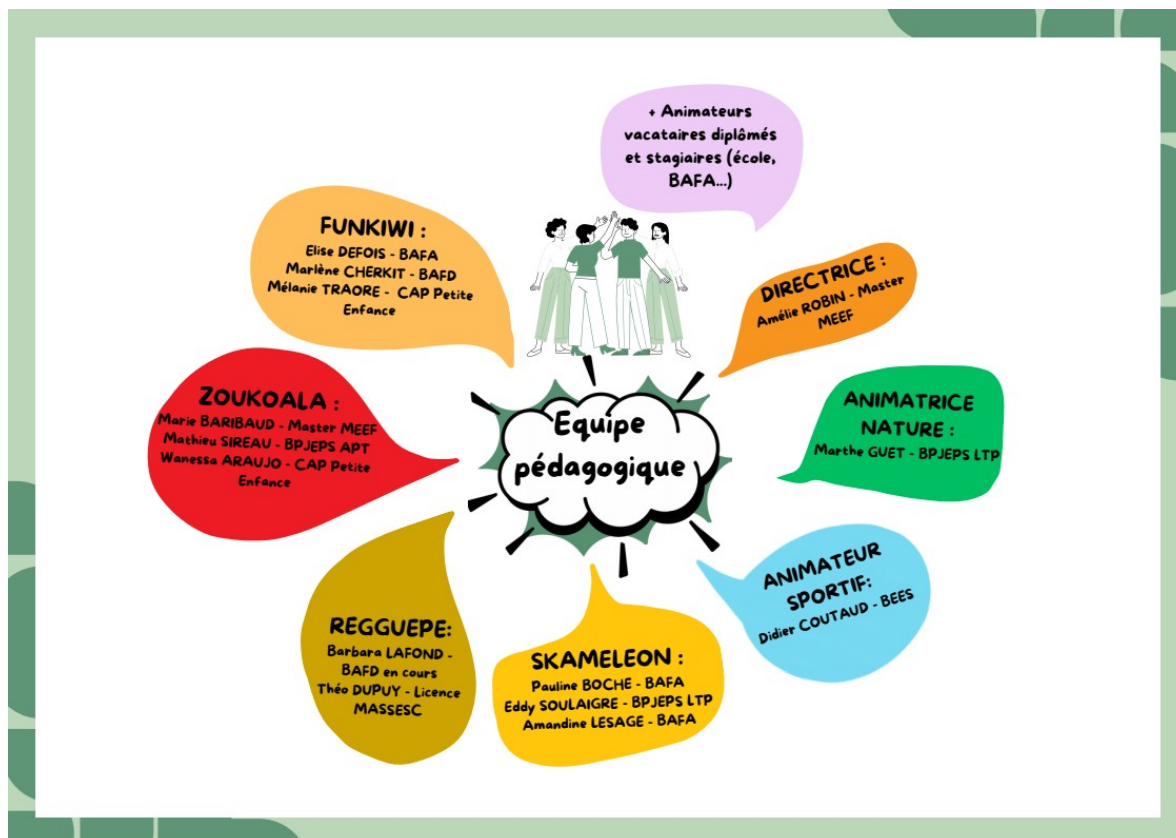


## 2. Équipe d'encadrement

L'équipe est composée d'une directrice, de 11 animateurs permanents, d'une animatrice nature, d'un animateur sportif et d'animateurs vacataires, en nombre variable selon les effectifs, les projets et dans le respect de la législation en matière d'encadrement.

L'équipe d'animation se rencontre régulièrement, afin de construire un projet pédagogique pertinent et mettre en place les projets d'animation qui rythmeront le quotidien des enfants.

L'équipe est répartie par tranches d'âges, selon le tableau suivant :



### LA DIRECTION

Les missions de la direction sont les suivantes :

- Assurer la direction et la coordination du centre de loisirs
- Prendre en charge des groupes d'enfants pendant leur temps de loisirs
- Favoriser une communication adaptée concourant au bon fonctionnement de la structure.
- Assurer la responsabilité de missions transversales à tout service.
- Contribuer au bon fonctionnement du service.

Elle organise la vie quotidienne : horaire de travail et planning de transports et d'accueil, de temps libres, responsabilités de chacun.

### LES ANIMATEURS

Les animateurs du centre de loisirs ont pour missions :

- Prendre en charge des groupes d'enfants pendant leur temps de loisirs
- Apporter une valeur éducative lors de ses interventions
- Favoriser une communication adaptée concourant au bon accueil des enfants
- Assurer l'entretien du matériel et des locaux
- Contribuer au bon fonctionnement du service

### 3. Équipes techniques

En complément des équipes d'animation, il ne faut oublier les équipes techniques qui ont une place importante au sein de la structure et donc auprès des enfants accueillis.

L'équipe d'entretien et de restauration, composé d'un chef d'équipe, d'un adjoint et de 4 agents, s'occupent de l'entretien des locaux et de la mise en place de la restauration, organisée en liaison froide avec le groupe prestataire ELIOR.

De plus, un agent technique du service assure toute la partie maintenance de nos structures.

## 2. Projet éducatif

Les enfants et les jeunes sont des adultes en devenir. Les accueillir hors de leur espace familial et de l'école, c'est créer pour eux un lieu de repères en garantissant une sécurité physique, affective et matérielle tout en développant leur autonomie, leur socialisation et leur sens de citoyenneté.

L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la structure. Toutes les activités proposées viseront à impliquer l'enfant autour du jeu et du loisir.

Ce projet éducatif se fixe comme fondement autour de six valeurs fortes :

Les valeurs de la République :

- La liberté,
- L'égalité,
- La fraternité.

Autres valeurs :

- La laïcité,
- La citoyenneté et la culture de l'engagement,
- Le respect.

De même, il considère la place de l'enfant autour de trois priorités :

- L'enfant dans son individualité : le respect de son développement, ses rythmes de vie (temps d'accueil, sieste, temps calmes, temps forts...) selon les différentes tranches d'âge en fonction des besoins individuels et collectifs.  
Cette visée éducative est déterminée en fonction de la réalité physiologique, psychologique et sociologique de l'enfant et du jeune, sans oublier l'intérêt ludique, le plaisir d'agir, son âge, ses capacités et ses potentialités.
- L'enfant acteur de ses temps de loisirs : impliquer l'enfant dans la gestion de la vie quotidienne et l'organisation des activités.
- La mixité d'accueil des enfants : représentée notamment par la diversité des milieux socio-culturels, l'accueil des enfants en situation de handicap en tenant compte des contraintes liées aux structures d'accueil et avec le souci d'un accueil sécurisé, individuel et différencié.

### **LE PLAN MERCREDI**

La Ville de Cholet a fait le choix de s'inscrire au Label « Plan Mercredi ». Ce dernier permet de mettre en place un cadre de confiance afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs de grande qualité le mercredi. L'État accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en termes de projets :

AXE 1 - Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 - Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 - Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc).

C'est dans ce sens que nous avons choisi de rédiger un projet pédagogique périscolaire qui se consacre exclusivement à l'accueil des enfants les mercredis de l'année scolaire. Il s'agit d'un temps d'accueil particulier qui s'inscrit dans la continuité des temps de l'enfant sur une semaine complète hors vacances scolaires.

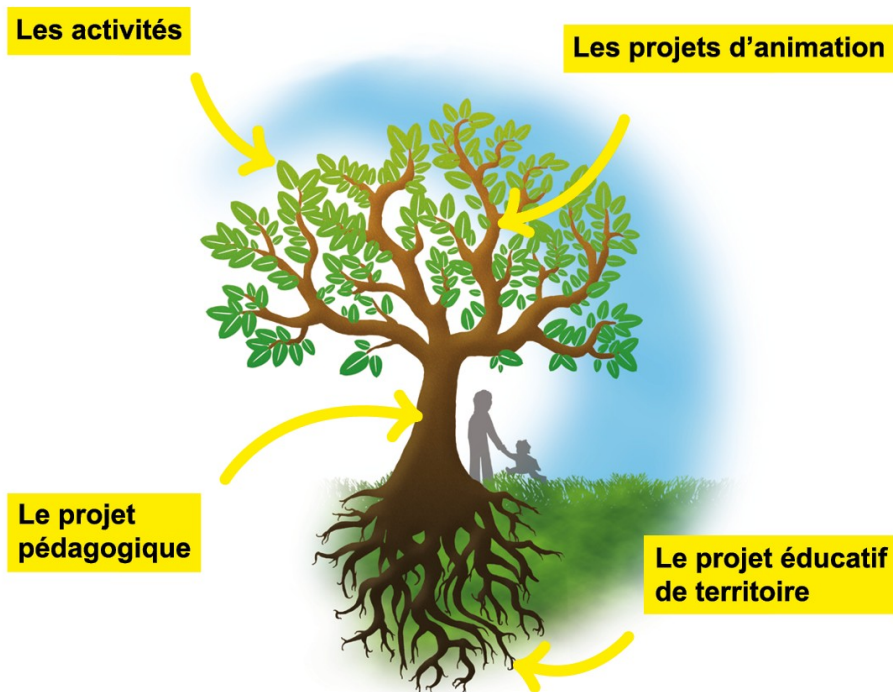
Ainsi l'équipe pédagogique de Prim'vert devra pour cette année réfléchir à mettre en place des animations de qualité, favorisant les échanges entre les différents partenaires du territoire Choletais et les enfants accueillis. Elle devra également s'assurer de la cohérence des animations mises en place selon les différents projets des divers interlocuteurs de ces mêmes enfants. (Écoles, Club sportifs, établissements culturels...)

Le site des Noues nous permet déjà de développer des ateliers autour de l'environnement grâce à la maison de la nature située sur place. Il est aussi possible d'organiser plusieurs initiations sportives grâce à l'ensemble du matériel mis à disposition, ainsi qu'à la présence d'un éducateur sportif dans nos équipes.

Le dispositif FLAAEH de la CAF nous aide également pour mettre en place un accueil le plus adapté possible.

### 3. Projets d'animation

Nous souhaitons accentuer la notion de projet d'animation au sein de notre structure avec la volonté de l'intégrer dans nos habitudes de travail. L'arbre qui suit représente l'importance de mettre en place des projets d'animation. Ces derniers découlent des projets éducatif et pédagogique.



#### Le projet du centre Prim'Vert

Comme nous l'avons déjà décrit plus haut dans ce projet, la période des mercredis est propice à la mise en place de projets d'animation notamment grâce à une équipe d'animateurs permanents qui apportent une continuité dans les activités proposées aux mêmes enfants.

Des projets récurrents, en lien avec la collectivité, auront lieu cette année : Journées des Droits de l'Enfant, Mercredis sans écrans, Journée Intergénérationnelle...

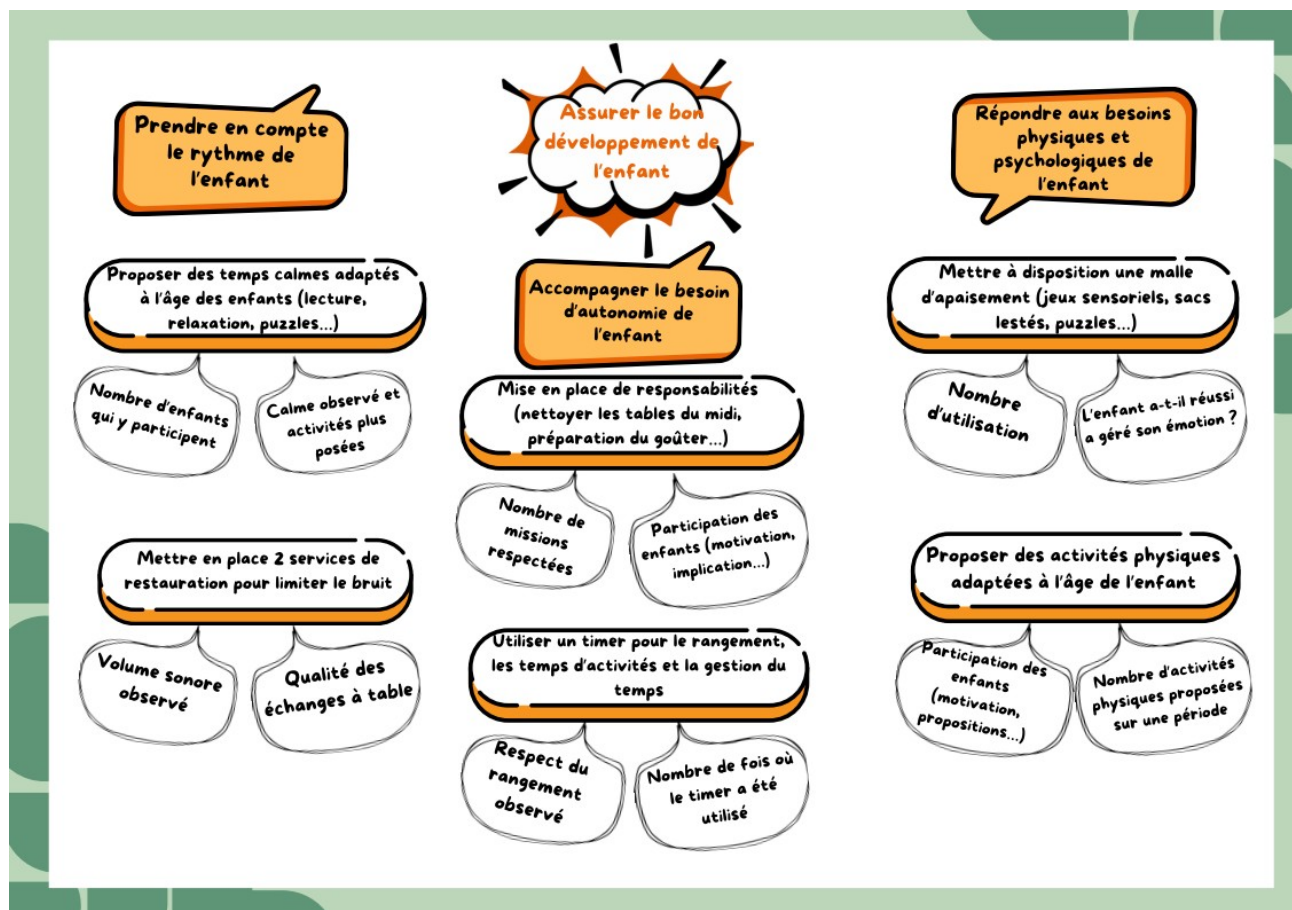
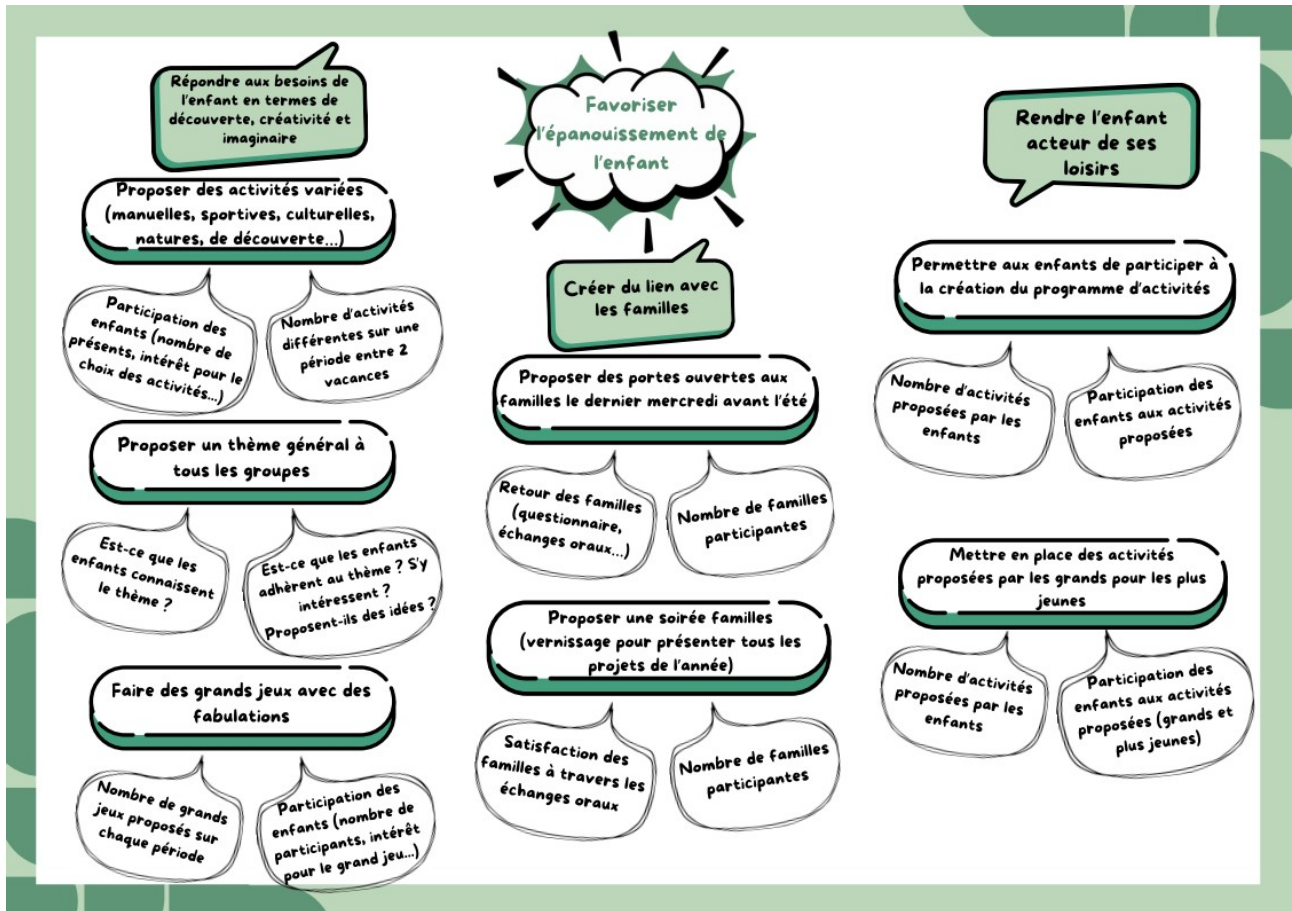
Cette année, avec l'équipe d'animation, nous avons fait le choix de nous axer sur **LES ARTS CULTURELS**. Cette thématique étant très large, chaque groupe a la liberté de se l'approprier de façon différente, à travers des projets d'animations variés.

En voici quelques exemples :

- Un projet cinéma, avec la réalisation d'une vidéo de Stop Motion
- Un groupe s'est axé sur les contes. Les enfants vont pouvoir découvrir différents types de contes à travers différentes activités qui en découlent (contes traditionnels amérindiens...)
- Un autre groupe a fait le choix de faire découvrir différentes techniques d'arts visuels, notamment la peinture avec différents objets, réalisation de tableaux avec des objets du quotidien...
- Ou encore des projets artistiques pour faire découvrir des œuvres et artistes connus : « A la manière de... »

Tout cela dans le but d'organiser en fin d'année un vernissage aux familles, pour qu'elles découvrent toutes les réalisations que les enfants auront fait dans l'année.

# 4. Intentions pédagogiques et leur évaluation



Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement

Proposer des activités en partenariat avec la Maison de la Nature

Nombre d'enfants qui y participent

Nombre d'activités proposées sur une période

Créer un espace nature partagé au sein du centre

Est-ce que l'espace partagé est bien respecté ? (entretien par tous, acceptation de tous...)

Est-ce que tous les groupes utilisent cet espace ?

Créer un temps fort autour de l'étang

A-t-il été réalisé ? Avec tous les groupes ?

Nombre de participants



Accompagner l'enfant dans le Bien Vivre Ensemble

Favoriser l'intégration de tous

Organiser un temps fort autour du handicap avec différents partenaires

A-t-il été réalisé ? Avec tous les groupes ?

Nombre de participants, de partenaires mobilisés ?

Organiser des activités autour de la mixité culturelle avec des intervenants

Nombre d'activités proposées et motivation des enfants

Au moins 2 intervenants dans l'année

Encourager le respect de soi et des autres

Mettre en place des règles de vie affichées

Nombre de rappel des règles auprès des enfants

Sont-elles affichées ?

Mettre en place des jeux collectifs

Nombre de jeux collectifs proposés à chaque période

Participation des enfants (nombre, implication...)

# 5. Fonctionnement de la structure

## 1. Organisation en groupes d'âges

Le centre s'articule autour d'une prise en compte de l'âge et des besoins de l'enfant dans un cadre sécurisant. Ce mode de fonctionnement permet d'offrir plus de repères à l'enfant.

Quatre tranches d'âges sont ainsi définies :



Selon les effectifs, certains groupes peuvent être amenés à être scindés en deux pour permettre un meilleur accueil des enfants.

## 2. Temps d'accueils

Le temps d'accueil est **un lieu passerelle** où l'animateur accueille, rassure, prend en charge l'enfant, le guide vers les lieux d'activités, l'invite à ne pas oublier dessins, bricolages, effets personnels, c'est l'instant crucial pour favoriser une bonne journée.

C'est l'unique moment où les familles rencontrent les animateurs et peuvent ainsi avoir un retour sur la journée de centre de leurs enfants et/ou transmettre différentes informations. De plus, le temps d'accueil est un temps d'animation à part entière, où les animateurs doivent être en action.

Nous repérons trois possibilités d'accueil des enfants :

### 📍 **L'accueil KENNEDY : 7h-9h et 17h-18h30**

Installé au 15 avenue Kennedy, point d'accueil pour les familles et leurs enfants d'où ils seront acheminés vers le centre par différentes navettes de car.

La garderie est payante de 7h à 8h30 et de 17h30 à 18h30.

### 📍 **L'accueil Prim'Vert LES NOUES : 8h-9h et 17h-18h**

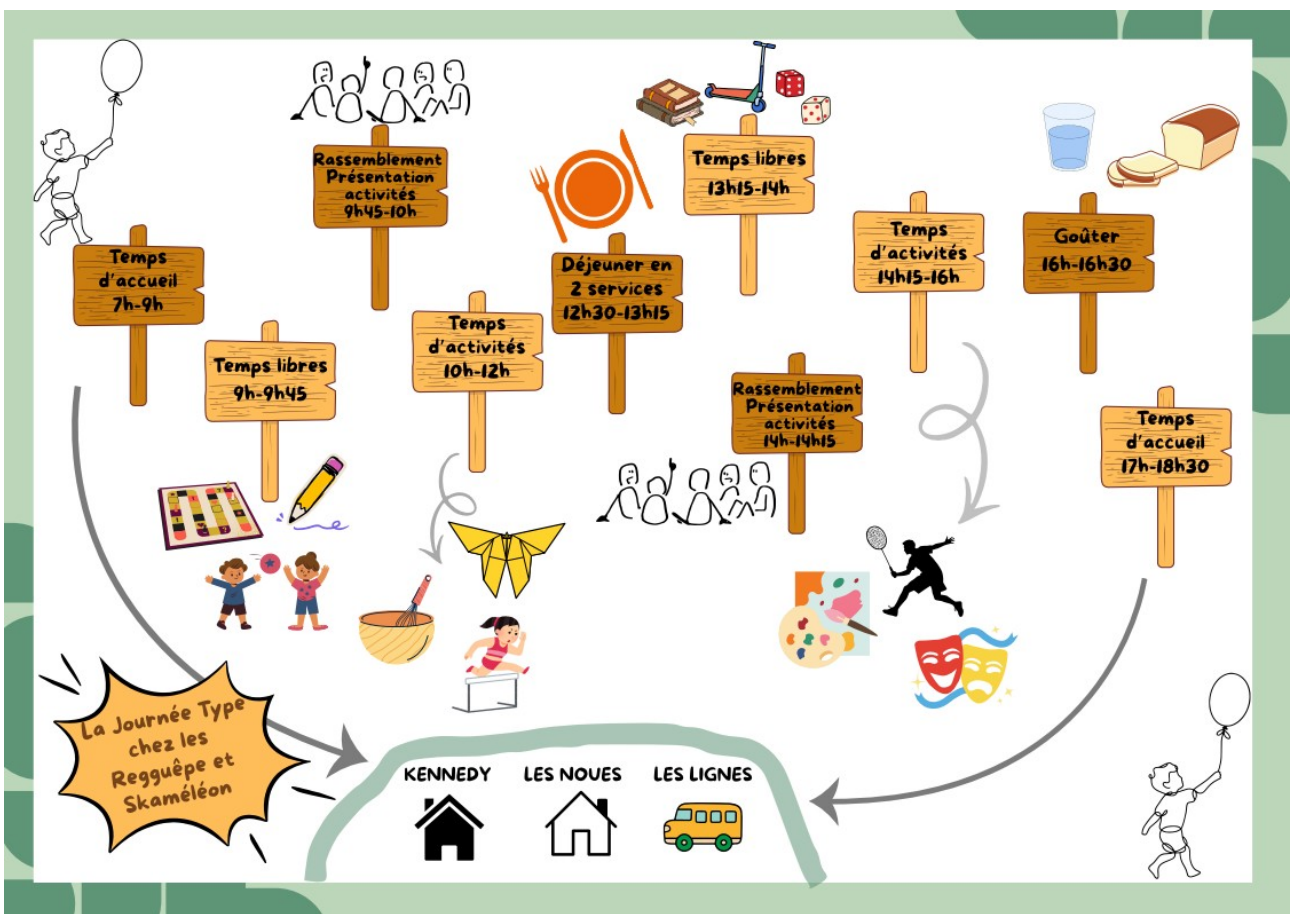
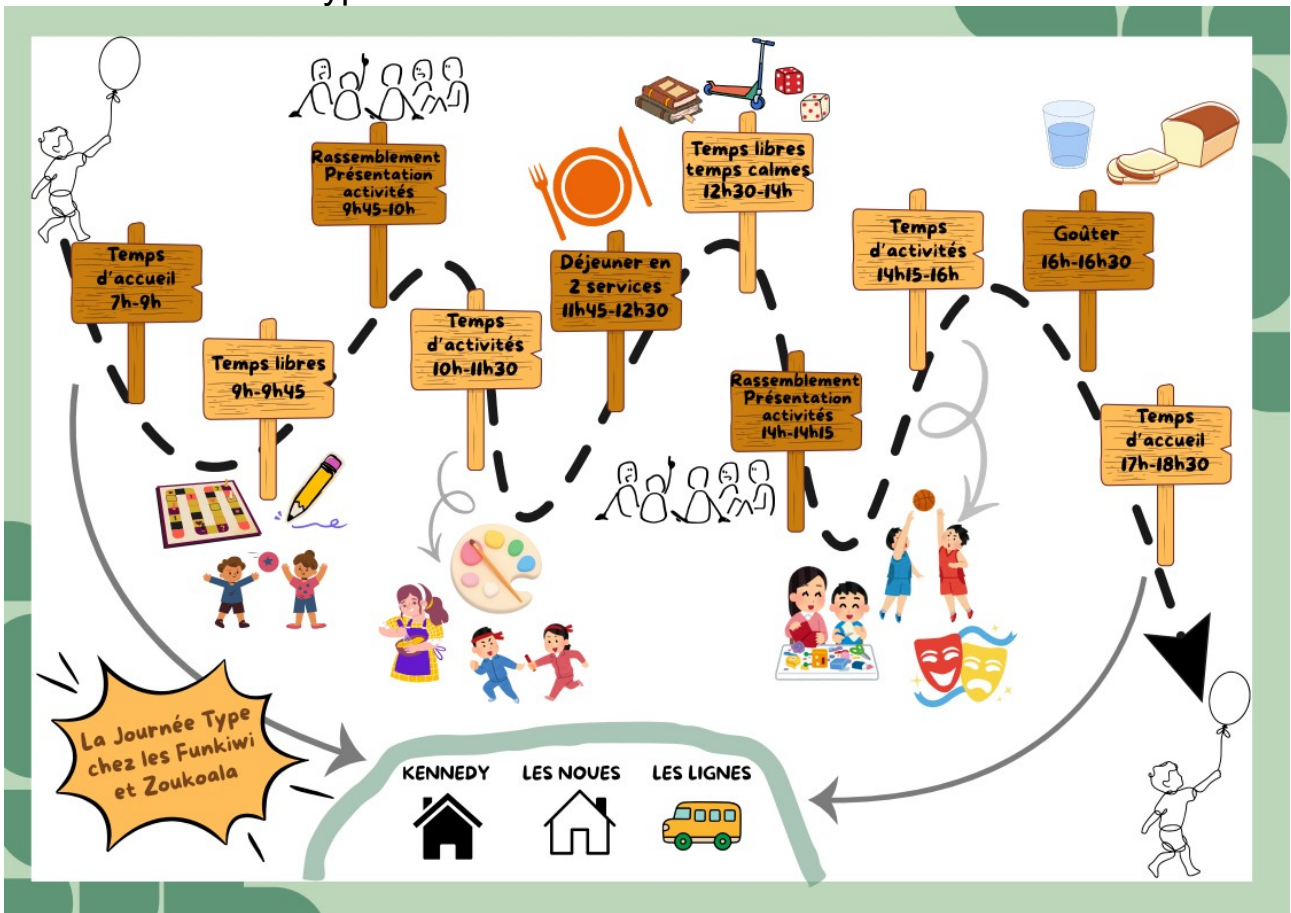
Sur le site de l'étang des Noues, 1 les Buissonnières 49340 Nuillé, lieu du centre de loisirs, point d'accueil pour les familles et leurs enfants.

La garderie est payante de 8h à 8h30 et de 17h30 à 18h00.

### 📍 **Les « LIGNES »**

Deux cars parcourent la ville de Cholet à des arrêts de Choletbus et horaires bien définis. Sur chaque ligne un chef de convoi assure le contrôle des montées et des descentes et le bon déroulement du trajet. Il possède la liste des passagers et est assisté d'autres animateurs afin de respecter les taux d'encadrement.

### 3. Journées types



## 4. Restauration

Les espaces de restauration communs se situent dans l'enceinte du centre Nougatine. Cette restauration est une liaison froide déléguée par le groupe prestataire ELIOR.

Deux services sont organisés dans les deux salles de restauration réservées au centre Prim'Vert pour permettre un repas plus calme et plus serein. Chaque groupe est affecté à une salle de restauration et arrive les uns après les autres pour limiter le flux et éviter les temps d'attente.

Le goûter est préparé par l'équipe de restauration. Chaque groupe le prend, dans l'idéal sur son espace extérieur, ou au sein de sa salle d'animation. Quand cela est possible, les enfants participent à la distribution de l'eau et des goûters pour leur apporter plus d'autonomie.

## 6. Hygiène et sécurité

Une infirmerie est aménagée au sein de l'accueil de loisirs, juste à côté du bureau de la direction, pour permettre d'isoler un enfant qui serait malade et qui aurait besoin de repos. Chaque salle est munie d'une trousse à pharmacie (pansements, compresses, etc...) afin de limiter les flux entre les personnes.

Nous veillons à respecter et faire respecter certaines règles sur notre structure :

- Entretien des locaux, respect et rangement du matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté.
- Après les sorties en forêt, les animateurs veillent à vérifier la présence de tiques sur les enfants et avertissent les familles en cas de détection.
- Des vêtements de rechange sont à disposition en cas d'incident.
- Des boîtes de mouchoirs sont à disposition dans chaque groupe.
- Des poubelles extérieures sont installées dans des lieux repérables pour contribuer à garder un environnement sain et préservé.
- Nous mettons à disposition des enfants des casquettes pour ceux qui ont oublié.

Nous sommes attentifs à la bonne hydratation des enfants, en les incitant à aller vers les points d'eau accessibles pendant les activités. Nous aménageons des pauses dans les activités pour permettre aux enfants de souffler et de pouvoir se reposer.

Pour les enfants ayant des allergies ou traitements pour des soucis de santé, il est impératif de mettre en place un PAI (Protocole d'accueil individualisé) avec une ordonnance du médecin, sans quoi les traitements ne seront pas administrés puisque l'équipe n'y est pas habilitée.

De plus, deux exercices d'évacuation " incendie " sont organisés chaque année pour se familiariser et s'entraîner à une bonne évacuation des lieux en cas de risque. Lorsque l'alarme sonne, les animateurs emmènent les groupes d'enfants dans le calme au lieu de rassemblement défini sur le site, le plus proche.

Une procédure d'évacuation " attentat/intrusion " est également mise en place. Deux situations se présentent : le confinement ou la fuite. Les animateurs sont formés en amont, et des signes visuels et sonores sont bien établis sur le site.